



Département de l'Eure
Arrondissement des ANDELYS
Canton de LOUVIERS - NORD
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

SÉANCE 7 DU 12/11/2025- DB06

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 7 novembre 2025

Date d'affichage : le 7 novembre 2025

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Dont pouvoir (s) : 0

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ LE 12 NOVEMBRE A 20 HEURES 30, LE CONSEIL MUNICIPAL LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI À LA SALLE DU CONSEIL, EN SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LAETITIA SANCHEZ, MAIRE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MESDAMES ET MESSIEURS LAETITIA SANCHEZ, ANNE BERICHI, BERNARD LEBOEUF, FREDERIC BESNARD, SANDRA LEBOURGEOIS, CELINE RECHER, JEAN-LUC ENJALBERT, JÉRÔME BOURLET DE LA VALLEE, SYLVIE PAUTHIER, FRANCINE DESABAYE, ELODIE DESABAYE CHANTAL QUERNIARD, ALAIN LOEB, PASCAL SCHWARTZ.

POUVOIRS DE : /

ABSENT-E-S EXCUSÉ-E-S: FRANÇOISE COHAN, ,

FORMANT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: JÉRÔME BOURLET DE LA VALLEE

Subventions aux associations 2025

Vu le Code des Communes et notamment l'article L.212-1,

Considérant le rôle primordial des associations « loi 1901 »,

Ayant entendu l'exposé de Madame la Maire qui présente les demandes de subventions des associations, qui sont votées successivement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de verser aux associations pour l'exercice **2025**, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-dessous : **cf. page suivante**

PRECISE que cette dépense est prévue au budget primitif de l'exercice 2025 au code article **65748**.



Associations	Subventions votées 2024	Proposition 2025 €	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Amour de nos 4 pattes	150,00	200,00	11	0	3
Anciens combattants vauvray	250,00	250,00	14	0	0
APURE	200,00	200,00	13	0	1
Ateliers art plastiques	250,00	250,00	13	0	1
Bolides de Saint Pierre	0,00	400,00	14	0	0
Chorale imaginaire	50,00	100,00	14	0	0
Club Seniors	500,00	400,00	11	0	3
COOP École publique élémentaire Les coteaux	800,00	800,00	14	0	0
COOP école Publique Maternelle Jean RECHER	1200,00	1200,00	14	0	0
Foot RCMDV	2000,00	1900,00	13	0	1
France Alzheimer	0,00	50,00	14	0	0
I.M.A	1000,00	1200,00	14	0	0
Judo des 2 rives	500,00	400,00	14	0	0
Le souvenir Français	50,00	100,00	14	0	0
Le Vauvray pour tous	350,00	350,00	13	0	1
Marguerite	150,00	250,00	14	0	0
Temps Libre	800,00	600,00	14	0	0
U.C.A	1000,00	1200,00	14	0	0

Pour extrait certifié conforme au registre.



Laetitia SANCHEZ,

Maire de Saint Pierre du Vauvray

Madame la Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis en préfecture le :

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.